ÎLE D'OLÉRON
COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

DOLUS-D'OLÉRON · LA BRÉE-LES-BAINS ·
LE CHÂTEAU-D'OLÉRON · LE GRAND-VILLAGE-PLAGE ·
SAINT-DENIS-D'OLÉRON · SAINT-GEORGES-D'OLÉRON ·
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON · SAINT-TROJAN-LES-BAINS

SOMMAIRE

02 Éditorial
03 Élus communautaire et agents
04 Les chiffres-clés du territoire
05 Bilan financier
06 Développement durable
08 Développement économique
10 Transports et mobilités
12 Espaces naturels
14 Agriculture durable et alimentation
16 Littoral
18 Gestion et prévention des déchets
20 Enfance Jeunesse
22 Habitat-santé-social
24 Musées et Patrimoine
26 Equipements communautaires
27 Temps forts

ÉDITORIAL

*Ce rapport d'activité 2025 marque la fin du mandat communautaire 2020-2026, une période guidée par la vision partagée des élus de l'île d'Oléron, matérialisée par **Oléron 2035**. Cette feuille de route, structurée autour de trois ambitions majeures, a permis de relever des défis déterminants pour notre territoire et d'apporter des avancées significatives à ses habitants :*
• Faire de l'île un espace dynamique, accueillant et chaleureux ;
• Préserver une île nature, authentique et protégée ;
• Construire une île engagée, innovante et exemplaire.

*La feuille de route **Oléron 2035** a permis de concrétiser des projets ambitieux : l'espace France Services, le service de transport à la demande, la création du Chemin d'Oléron, l'écriture du Plan climat, la relocalisation du Bureau Information Jeunesse, notre action en faveur du logement à l'année ou encore l'accomplissement des aménagements OléronQualité Littoral et le transfert de la compétence érosion.*
D'autres réalisations sont en cours, comme l'agrandissement du musée et de la chambre funéraire, la rénovation du cinéma Eldorado ou la relocalisation de l'office de tourisme intercommunal. Ces accomplissements illustrent l'étendue de l'action de la Communauté de Communes, qui œuvre dans tous les domaines de la vie des Oléronais.

Cette dynamique est le fruit d'une étroite collaboration entre les élus, décideurs, et les techniciens, garants de la pérennité des projets.
Je tiens à remercier chacun pour son engagement au service de notre île et de ses habitants.

Le nouveau mandat : l'heure des choix
Alors que s'ouvre une nouvelle mandature, ce bilan doit nous servir de socle pour une action renouvelée, ambitieuse et pragmatique. Les pages qui suivent vous offrent des éléments concrets pour nourrir nos échanges en commissions et lors de nos travaux dédiés à l'écriture de l'acte 2 d'Oléron 2035, dans un esprit de transparence et de responsabilité.



Michel PARENT
PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES DE L'ÎLE D'OLÉRON

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE (au 31/12/2025)

DOLUS-D'OLÉRON
Valérie BOUGNARD
Thibault BRECHKOFF
Romy FERREIRA CASTANHO
Philippe LAVAUD

LA BRÉE-LES-BAINS
Philippe CHEVRIER
Patrick MONNEREAU

LE CHÂTEAU-D'OLÉRON
Richard BENITO GARCIA
François FERREIRA
Micheline HUMBERT
Jean-Luc NADEAU
Michel PARENT

LE GRAND-VILLAGE-PLAGE
Chantal CHARTIER
Patrice ROBILLARD

SAINT-DENIS-D'OLÉRON
Joseph HUOT
Barbara DESNOYER

SAINT-GEORGES-D'OLÉRON
Fabienne DELHUMEAU-JAUD
Patrick LIVENAIS
Adrien MAZERAT
Yannick MORANDEAU
Dominique RABELLE

SAINT-PIERRE-D'OLÉRON
Luc COIFFE
Martine DELISEE
Sylvie FROUGIER
Patrick GAZEU
Eric GUILBERT
Christophe SUEUR
Rodolphe VATON
Françoise VITET

SAINT-TROJAN-LES-BAINS
Bruno GAILLOT
Marie-Josée VILLAUTREIX

BUREAU COMMUNAUTAIRE ET DÉLÉGATIONS

Michel PARENT,
maire de Le Château-d'Oléron
Président de la Communauté de Communes,
• en charge de la Régie Musées et Patrimoine,

Christophe SUEUR,
maire de Saint-Pierre-d'Oléron,
• Développement économique, tourisme et attractivité
• Transports et mobilités

Dominique RABELLE,
maire de Saint-Georges-d'Oléron,
• Espaces naturels, marais et agriculture durable

Patrice ROBILLARD,
maire de Le Grand-Village-Plage,
• Enfance et jeunesse

Marie-Josée VILLAUTREIX,
maire de Saint-Trojan-les Bains,
• Régie Oléron Déchets
• Développement durable

Thibault BRECHKOFF,
maire de Dolus-d'Oléron,
• Habitat, santé, social

Philippe CHEVRIER,
maire de La Brée-les-Bains,
• Équipements communautaires

Joseph HUOT,
maire de Saint-Denis-d'Oléron,
• Littoral
• Lien social et vie associative

DES EFFECTIFS MOBILISÉS AU SERVICE DU TERRITOIRE

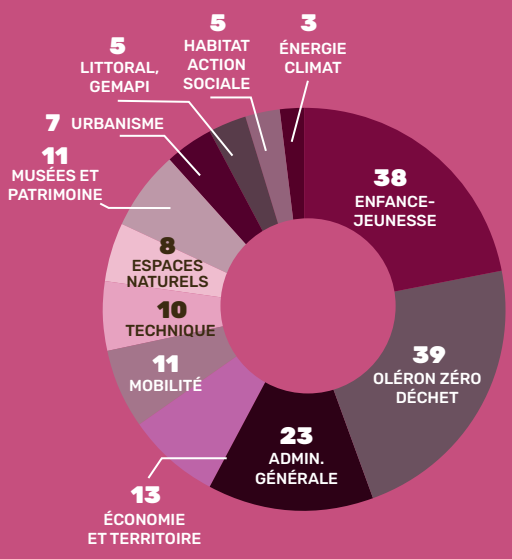
Au 31/12/2025, la Communauté de Communes compte **173 agents**, répartis entre 63 % de fonctionnaires et agents en CDI, 34 % de contractuels, 3% d'apprentis. La structure reste stable par rapport à l'année précédente (166 agents).

La volonté des élus de renforcer les actions en direction des habitants se traduit par des recrutements ciblés dans la **petite enfance et la jeunesse** et sur le terrain : **entretien des pistes cyclables**, **aménagement paysager** des sites, la **prévention des déchets**…

La **représentation Femme / Homme** reste similaire d'une année à l'autre avec une majorité féminine (64 %) et 38 % d'hommes et une moyenne d'âge de 42 ans qui demeure inférieure à celle de la fonction publique territoriale (46 ans).

Les **filières représentées** sont 43% le technique, 33% l'administratif, 12% médico-social (petite enfance), 6% l'animation (jeunesse), 6% la culture (musées et patrimoines).

Enfin, la collectivité a travaillé sa **marque employeur** et toutes les étapes d'une vie professionnelle pour mieux accueillir, **fidéliser ses agents** par différents dispositifs : formation, amélioration des conditions de travail, prévention des risques professionnels, communication interne et le développement d'un intranet…



Les effectifs par service

LES CHIFFRES-CLÉS DU TERRITOIRE

22 568
habitants

42 910
population DGF

20 197 (61,3%)
résidences secondaires

1436
Établissements employeurs actifs

6 800 000
nuitées touristiques

4 000 hectares
(environ) de forêts et boisements

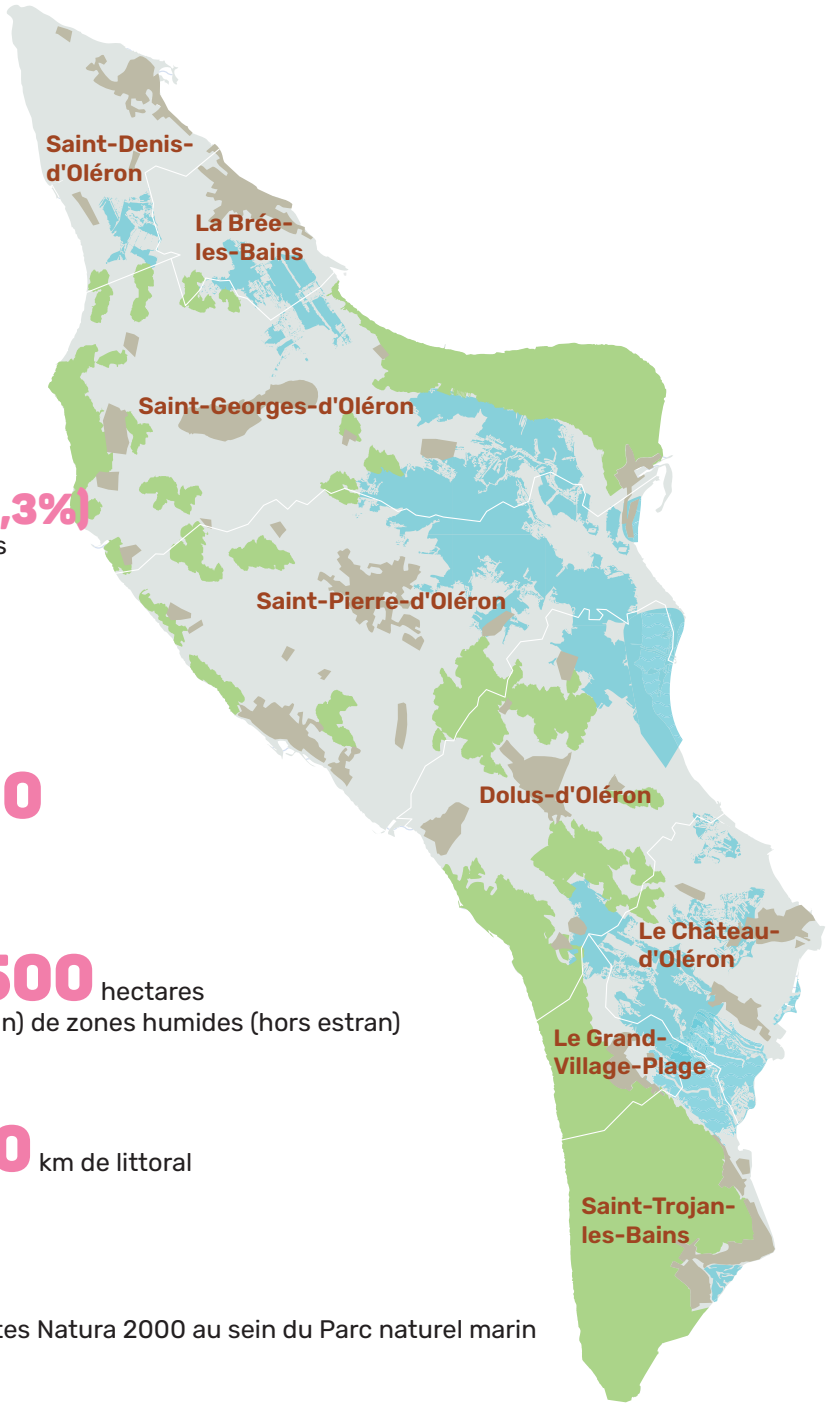
3 500 hectares
(environ) de zones humides (hors estran)

60 km de plages de sable

100 km de littoral

83% de surface en site classé

4 sites Natura 2000 au sein du Parc naturel marin



Sources : Insee

LE BUDGET

Des charges en augmentation mais maitrisées

Les charges réelles d'investissement 2025 s'élèvent à 7M€ (contre 8,7 en 2024). Elles concernent la rénovation des crèches et la fin du chantier de la Maison de l'enfance, les pistes cyclables, la politique de l'habitat dont la 1ère tranche de travaux de la résidence à vocation sociale (ex-gendarmerie), la mise en place des baux à construire dans les ZAE et la prise de compétence érosion.

Des provisions importantes ont été constituées pour un montant total d'environ 9 M€, conformément au principe de prudence budgétaire. Ces provisions concernent notamment la taxe de séjour et le centre aquatique Iléo (contentieux en cours) et les comptes épargne-temps (au titre des droits acquis par les agents.)

5,9 M€ ont été versés en aides et participations (24 % du budget) aux associations sociales et évènements (358 693 €), à l'office de tourisme intercommunal (1,1M€), aux structures associatives enfance et jeunesse (1,1M€), pour la démoustication, pour les travaux d'urgence Gemapi. Certaines charges obligatoires sont plus lourdes (Service incendie et secours 1,8 M€). Le programme d'entretien des marais a été réduit par rapport à 2024 pour tenir compte de la baisse des subventions du Département (500 000€ contre 1M€ en 2024).

Le programme de soutien aux projets d'investissement et d'aménagement des communes a été poursuivi pour la 4e année (525 850€)

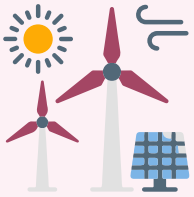
LES 4 BUDGETS



BUDGET PRINCIPAL

Fonctionnement
33 305 182 €

Investissement
9 922 426 €



ÉNERGIES RENOUVELABLES

Fonctionnement
140 650 €

Investissement
177 214 €



RÉGIE OLÉRON DÉCHET

Fonctionnement
11 429 006 €

Investissement
1 301 031 €



RÉGIE MUSÉES ET PATRIMOINE

Fonctionnement
1 304 366 €

Investissement
2 646 290 €

Une stabilité des recettes

Les revenus de la fiscalité sont stables : +1,1 % (hors Taxe de Séjour) et la CFE (sur les entreprises) reste dynamique avec une progression de la base fiscale (2,9%) et +0,5 % des taux.

La dotation de l'Etat a connu une 1ère hausse depuis 2010 (1,515 M€).

Aucun emprunt n'a été mobilisé en 2025 sur le budget principal.

ET AUSSI...

➡ L'augmentation de la fiscalité décidée en 2024, la recherche de subventions, la maîtrise des charges (-6%) et le décalage de certains chantiers (marais) ont permis d'arrêter la dégradation du résultat constatée de 2021 à 2023.

➡ Le Résultat global s'améliore à **+3,53 M€** [+3,25 M€ en 2024].

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Plan Climat d'Oléron définit la stratégie locale d'atténuation et d'adaptation face au dérèglement climatique pour 6 ans. Il réaffirme l'ambition de la Communauté de Communes de devenir à horizon 2050 un « Territoire à Énergie POSitive », c'est-à-dire un territoire où la consommation d'énergie s'équilibre avec une production d'énergie issue de ressources locales, renouvelables et décarbonées.



La communauté de communes de l'île d'Oléron a intégré à son site internet un calculateur de Co2 pour mieux comprendre l'impact de son quotidien sur la production de carbone : trajets en voiture, habitudes alimentaires, chauffage...

PLAN CLIMAT D'OLÉRON

Tendances observées

LES 3 GRANDS OBJECTIFS	CONSOMMATION TOTALE D'ÉNERGIE	ÉMISSIONS TOTALES DE GAZ À EFFET DE SERRE	PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES
Objectifs intermédiaires fixés à horizon 2030 par rapport à l'année de référence 2015	- 25%	- 22%	AUGMENTATION D'UN FACTEUR 3
Tendance 2015/2024	- 4,1% Baisse timide	- 18,7 % Baisse notable	X 2,1 Hausse notable

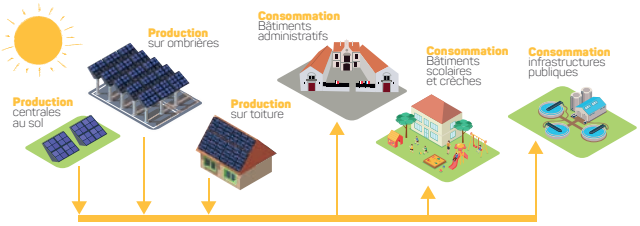
PRODUCTION D'ÉNERGIE

Bilan de la production du parc photovoltaïque de la CdC

- 21 installations photovoltaïques **en production**
- Puissance totale installée :
 763 kWc en vente totale et
 300 kWc en autoconsommation,
- Production 2025 vendue : ≈ **800 MWh**,
- Recettes 2025 (au 14/11) : **110 300 €**
- Surcoût important du poste d'Assurance (+ 14 000 €/an).

Accompagnement des projets privés

La Communauté de Communes accompagne particuliers et entreprises pour des explications techniques et règlementaires, l'analyse des contraintes au titre de l'urbanisme et l'analyse des devis.
Après une forte hausse de l'accompagnement en 2024, une tendance à la baisse en 2025 avec 79 particuliers et 2 entreprises reçus en 2025 (contre 234 particuliers et 4 entreprises en 2024).
À noter, un nouvel arrêté en mars 2025 sur les « conditions d'achat de l'électricité photovoltaïque » défavorable pour les petites installations.



Solair'io un projet de territoire innovant

Une dérogation est accordée en juin 2025 pour étendre le périmètre du projet de l'association de production locale d'énergie renouvelable en autoconsommation sur l'ensemble du territoire oléronais.
Objectif : déployer sur 2025 et 2026 les 13 projets validés soit 8 ombrières de parking, 3 projets sur toitures et 2 installations au sol.
Bilan en novembre 2025 : les marchés de travaux sont lancés avec 4 lots attribués
Investissement estimé à environ 2 850 972€ avec une subvention FEDER obtenue (45%) L'étude de faisabilité technico-économique indique qu'avec une puissance photovoltaïque de 1,7 MWc, les sites inclus dans l'opération peuvent couvrir jusqu'à 40% de leurs besoins.
La Communauté de Communes étudie d'autres consommateurs et sites potentiels comme l'écopole avec du photovoltaïque au sol.

Et aussi



LABEL DES ACTEURS ÉCO-RESPONSABLES

En mars 2025, huit nouvelles entreprises ont rejoint le cercle des acteurs oléronais engagés dans un mode de consommation plus éthique. Au total, 22 structures labellisées.



SUCCÈS DE LA 1ère ÉDITION DU « FORUM POUR LE CLIMAT »

En avril 2025, plus de 80 participants d'horizons très variés (élus, entreprises, associations et syndicats locaux) ont répondu présents. Ce véritable succès témoigne de l'intérêt que suscite le changement climatique sur un territoire vulnérable tel que l'île d'Oléron.

PRÉSERVATION DES RESSOURCES

Économiser l'eau et valoriser les eaux usées et pluviales

ENGAGEMENT POUR LA PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU

Une convention d'engagement réciproque est signée en juin 2025 entre la Communauté de Communes et le syndicat EAU17. Elle implique la mise en œuvre de plusieurs mesures : favoriser la consommation de l'eau du robinet et mettre en avant sa qualité, mais aussi inciter à son économie ou inciter au partage de cette précieuse ressource.



UNE AIDE POUR L'ACQUISITION D'UN RÉCUPÉRATEUR D'EAU DE PLUIE

Dans ce cadre, une aide à l'acquisition de récupérateurs d'eau de pluie pour les Oléronais est mise en place dès juillet dans la limite d'un budget alloué de 10 000 € pour 2025. L'aide pouvant atteindre 50% du prix d'achat dans la limite de 100€, est proposée pour l'achat d'un matériel neuf d'une capacité minimale de 300 litres. Cette initiative vise à encourager les habitants à adopter des pratiques plus sobres en matière de consommation d'eau. Face au succès de l'opération, une rallonge de budget de 5000€ est validée par le conseil communautaire en septembre.



GRAND RETOUR D'OLÉRON DURABLE FESTIVAL

La 6ème édition de ODF était placée le 5 juillet sous le signe de la préservation de l'Eau. Environ 250 personnes ont fait le plein d'énergie positive pour un futur plus durable entre conférences, ateliers, spectacle scientifique, animations pour petits et grands.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La stratégie de Développement Economique de la Communauté de Communes se décline en 4 axes : 1/ accompagner les entreprises pour faciliter leur développement et leur compétitivité ; 2/ développer l'attractivité du territoire ; 3/ accompagner les publics pour favoriser la cohésion sociale et l'insertion professionnelle ; 4/ soutenir l'agriculture durable pour une filière agricole forte et un territoire résilient.

ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Au titre de sa compétence développement économique, la communauté de communes de l'île d'Oléron a investi dans la constitution d'une offre foncière et immobilière à destination des entreprises. Trois zones d'activités économiques disposent encore de lots à commercialiser. L'ensemble des terrains restants à céder dans les ZAE sont désormais attribués via la mise en œuvre d'un bail à construire.



BILAN 2025 DES **COMMERCIALISATIONS**

ZAE LES SEIZINS – ST-DENIS

Lot 3 remis en commercialisation via un Bail à Construire (BAC) : retrait de candidature, Tamara Sylvestre.

Lot 8 remis en commercialisation via BAC : retrait de candidature, Brasserie Massé.

Lot 12 : souhait du propriétaire, entreprise 3RM (M. Ricou) de vendre le bâtiment.

ZAE LES 4 MOULINS À ST-GEORGES

Lot 52 : Bail à construire attribué à la société De Sousa (peintre).

ZAE LA JARRIE À DOLUS

Ventes signées avec LS & Cie (torréfacteur, chocolatier, confiseur) et Alupli/ Métacréa (métallerie)

Lot 26 : Bail à construire attribué à la société AES (plomberie et chauffage)

Lots 20, 21, 22, 23 : Bail à construire attribué à la société Manehome pour la construction d'un hôtel artisanal.

Hôtel artisanal, ZAE la Jarrie

Un appel à candidature a permis de sélectionner en 2025 le constructeur Manehome. Le projet prévoit la construction d'un bâtiment de 995 m² avec intérieur modulable (1 à 5 cellules artisanales), stationnements et espaces extérieurs mutualisés dans une approche d'éco-conception (panneaux photovoltaïques, collecte et gestion sur site des eaux pluviales, infiltration parcellaire et noues paysagères, stationnement en copeaux de bois). Fin 2025, l'avant-projet est validé en commission urbanisme. Le début des travaux prévu au 1er trimestre 2026 devrait permettre une livraison du bâtiment fin 2026.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Immobilier d'entreprises hors zone communautaire

À Ors, au Château-d'Oléron, l'ancien bâtiment des services techniques de la communauté de communes a bénéficié de travaux d'accès. Après appel à candidatures, l'intercommunalité n'a pas trouvé preneur pour le moment. À Ors, le bâtiment A de l'ancien site dit Guy Marine après enchères a été cédé aux Conserves Dupuy pour 553 600€. Enfin, le bâtiment B a été vendu à l'entreprise PESCAVEL pour 162 000 €.



CRÉATION D'ENTREPRISE

Accompagnement d'entreprises

40 porteurs de projets ont été accompagnés en 2025. Les activités portent principalement sur l'artisanat, la menuiserie, les prestations multiservices, l'entretien des espaces verts, l'aide à la personne, la restauration. La Communauté de Communes a pu accompagner les reprises d'entreprise de SCOP Signalétique (MPC), le Poulailler de Saint-Pierre et Le fumoir d'Annie.

MARQUE EMPLOYEURS TERRITORIALE

Renforcer l'attractivité

Créée en 2024, La Marque Employeurs Territoriale propose aux 30 entreprises engagées des ateliers, des conférences et des outils pour aider les entreprises à attirer et fidéliser les talents, en créant une véritable synergie entre les établissements. Cette initiative de la Communauté de Communes est aujourd'hui une véritable plus-value pour les entreprises signataires de la charte d'engagement.

La Passerelle, un nouveau service d'accueil personnalisé

Afin de faciliter l'installation et l'intégration des nouveaux collaborateurs des établissements signataires de la Marque Employeurs Territoriale, la communauté de communes lance « La Passerelle », un service d'accueil dédié aux nouveaux arrivants. La passerelle offre une information de premier niveau et oriente les nouveaux Oléronais vers les bons interlocuteurs sur les thématiques suivantes : logement, mobilité, santé, emploi, formation, orientation professionnelle, culture, éducation, vie associative, sport…



MISSION PAYSAGES

Des centre-bourgs plus verts

En 2025, 20 projets communaux ont reçu le soutien financier de la Communauté de Communes pour une végétalisation des espaces publics, la mise en valeur du patrimoine et de l'art au cœur des villages, le lien social ou les mobilités douces. Soit un total de 62 projets depuis 2021 pour 619 545€.

Et aussi

L'ESPACE FRANCE SERVICES

Chargé d'**accueillir**, **informer** et orienter, **aider** dans les démarches informatiques, **accompagner** lors de démarches administratives quotidiennes et **mettre en relation** partenaires et usagers, l'espaceFranceservicescomptabilise du 1er janvier au 18/11/2025 :

→ **8800 accompagnements effectués**

→ **6600 usagers reçus**

Thématiques sur lesquelles une assistance est sollicitée en majorité : ANTS, assurance retraite, impôts et CPAM.

À cela s'ajoute **292** accompagnements effectués sur les temps de **permanences dans les 8 communes oléronaises**.

Au sein de l'espace France services, la **conseillère numérique** assure une mission d'accompagnement et de formation aux usages numériques du quotidien en itinérance sur les 8 communes.

L'ESPACE RÉGIONAL D'INFORMATION ET DE PROXIMITÉ

→ **95 personnes reçues en conseils individuels**

→ **42 personnes informées en ateliers « connaissance du territoire » et « reconversion professionnelle »**

→ **1026 personnes** informées sur 20 évènements.



Organisation de la **2e édition des Journées des métiers de la mer** :
3 jours pour accueillir scolaires, chercheurs d'emploi, actifs et grand public et informer sur la diversité des métiers et susciter des vocations.

MAISON DES ENTREPRISES

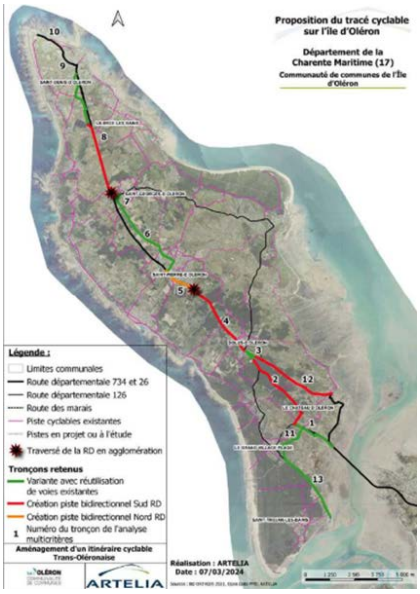
→ **1674 demi-jours réservés**

→ **26 entreprises domiciliées**

→ **Installation de 2 cabines isolées phonétiquement**

→ **+ 2 postes de co-working e**n période estivale.

TRANSPORTS ET MOBILITÉS



À travers son programme d'actions Oléron 2035 et le Plan Global de Déplacement, la communauté de communes de l'île d'Oléron est engagée dans une stratégie volontariste pour réduire la place de la voiture individuelle et proposer des solutions alternatives et durables.

TRANSOLÉRONAISE

Avancement du projet

Ce réseau expresse vélo (REV) permettra dans le prolongement du viaduc, de relier à vélo toutes les communes de l'île jusqu'à Chassiron. En 2025, les échanges se sont poursuivis avec l'Inspection des sites sur les questions paysagères et le comité de pilotage a arbitré sur des choix de tracé comme : réutilisation de l'existant section 12 à la Gaconnière ; passage au nord de la RD734 sur la section 2 ; passage coté sud de la RD734 sur la section 4 (la sablière) ; utilisation de l'existant sur la section 6 ; passage le long de la RD734 sur la section 9 à St-Denis. Il a été acté de confier certaines traversées au Département.

PLAN VÉLO 3

Point travaux

ENTRETIEN DES ESPACES VERTS ET DU RÉSEAU CYCLABLE

- Permis d'aménager des sections S62 63 64 retiré et redéposé le 14/02/2025, et obtenu en juin.
- Permis d'aménager de la section S34 bis déposé le 14/02/2025 ; avis favorable obtenu en commission des sites en juin.

TRAVAUX RÉALISÉS EN 2025

- À La Brée-Les-Bains : section 05 Les Alliécelles (1,5km), section 33 Forêt du Douhet et section 34 Les Boulassiers (1,4 km)
- À La Brée-Les-Bains et Saint-Denis-d'Oléron : section 03 La Brée-La Bétaudière (1,9 km)
- À Saint-Georges-d'Oléron : section 10 La Giboire-Ponthézière (1,7km)
- À Saint-Pierre-d'Oléron : section S68 Bois Fleury (1,7km).





FOCUS



La nouvelle piste cyclable sécurisée de Bois Fleury (section 68) inaugurée en 2025 est une étape significative dans la mise en œuvre de l'ambitieux schéma cyclable de la communauté de communes. En effet, ce tronçon stratégique long de 1,7 km relie Saint-Pierre-d'Oléron au moulin Marchand, en passant par l'aérodrome. Elle offre un itinéraire sécurisé aux cyclistes, habitants ou visiteurs, entre le centre-ville de Saint-Pierre d'Oléron et le quartier de la Jousselinière à Saint-Georges d'Oléron, en desservant les établissements scolaires, les équipements publics et les commerces de proximité.

TRANSPORTS

On fait les comptes

TRANSPORT À LA DEMANDE (TAD)

2 680 tickets vendus de septembre 2024 à juin 2025 (-12%).

NAVETTES ESTIVALES

La fréquentation 2025 : 86 149, stable par rapport à 2022 et 2023.

La communauté de communes de l'île d'Oléron passe le cap symbolique du million d'usagers transportés depuis le lancement des navettes estivales en 2010 ! Depuis 15 ans, ce service gratuit fluidifie le trafic routier et réduit les émissions de CO2.



LIAISON MARITIME OLÉRON-LA ROCHELLE

Participation publique DSP 2021 – 2025 : 120 000€ par an (50 % à charge de la CdC)

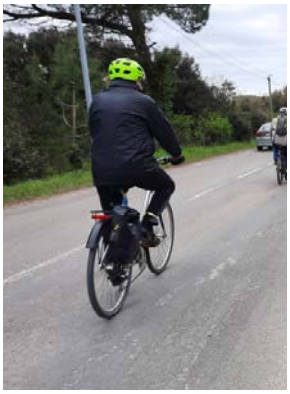
54 684 passages comptabilisés en 2025. (+ 0,56%) par rapport à 2024

LES COMPTEURS VÉLOS

1 703 368

détections au 23/10/2025

Juillet et août : 2025 -> 390 098 +7%.



ÉVÈNEMENTS MOBILITÉS

➔ **Challenge de la Mobilité Inter-écoles** 19 au 23 mai 2025

➔ **Tour de l'île à vélo** (5 juillet 2025) : autour de 70 participants.



➔ **Soirée de sensibilisation des parents et assistantes maternelles** dans la cadre du relais Petite Enfance (19 mai)

➔ **Campagnes de sécurité routière** (été et hiver) et distribution de kits d'éclairage aux collégiens.

Et aussi

Dans le cadre de son engagement pour des mobilités douces, durables et sécurisées, la communauté de communes de l'île d'Oléron mène une démarche active de réhabilitation de ses aménagements cyclables. Ces travaux ne sont pas spectaculaires, mais ils sont conséquents et essentiels. Ils concernent notamment la reprise des revêtements abîmés par le temps ou les racines, l'installation ou la rénovation de la signalétique verticale et horizontale, la sécurisation des traversées sur les axes routiers.

Entretien et amélioration du réseau cyclable

Actions de balayage : 52 km

Action d'élagage : 36 km

Marquage horizontal durable env. 16 000€/ an : + 247 en 2025

soit 113 logos vélos, 10 cédez-le-passage, 4 bandes stop.

ESPACES NATURELS

La Communauté de Communes met en œuvre une politique de gestion, de préservation et de valorisation de la biodiversité et des paysages de l'île d'Oléron. Elle intervient également dans la restauration hydraulique des marais et les opérations de confortement dunaire.

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS

Mise en place d'une Déclaration d'Intérêt Général



La Communauté de Communes réalise des opérations d'entretien et de restauration en marais pour la protection des personnes et des biens face au risque de submersion, pour garantir le bon fonctionnement hydraulique des chenaux ainsi que pour la préservation et la restauration des écosystèmes aquatiques.

Pour faciliter ces opérations, une Déclaration d'Intérêt Général permettra d'assurer l'accès à l'ensemble des berges du marais du réseau hydraulique d'intérêt collectif pour réaliser les opérations d'entretiens nécessaires au bon fonctionnement des marais. Les élus ont validé en juin le lancement d'une étude préalable à cette procédure. Une enquête publique avec présentation des travaux envisagés est prévue pour 2026.

Accord de niveaux d'eau Marais du Douhet et de Papinaud

La communauté de communes de l'île d'Oléron assure la gestion des niveaux d'eau dans les marais nord de l'île d'Oléron : marais Papinaud et marais du Douhet. En 2025, une étude de pré-diagnostic et d'amélioration de la connaissance du fonctionnement hydraulique de ces marais a été réalisée : synthèse bibliographique, mise en place de sondes de niveaux d'eau, relevés topographiques… Elle vise à alimenter des ateliers de concertation avec les acteurs du marais et permettre finalement de formaliser un accord sur les modalités de gestion de ces marais au regard des contraintes environnementales et socio-économiques présentes.



TRAVAUX 2025

Marais Nord (Douhet et Lachenaud)
Restauration de la vanne éclusette à La Bosse neuve et curage à La Barbansonne - La Brée-les-Bains

Marais de la Perrotine
À Saint-Georges-d'Oléron, apport calcaire sur chemin suite travaux chenal du moulin 2023 à La Laide, curage à Grande Sartière et confortement de berge aux Coins.

Marais sud
Confortement de Berge à la Prise de Genusson au Château d'Oléron et à la Prise du Saillant à Saint-Trojan-les-Bains.

GESTION DES ESPACES NATURELS SENSIBLES DU DÉPARTEMENT

Les travaux réalisés en régie

Des plans de gestion sont prévus sur les sites dont les enjeux de biodiversité ont été identifiés.

À FORT ROYER (MARAIS D'ARCEAU ET DE LA PERROTINE)

Traitement des espèces exotiques envahissantes par un pâturage ovin, par arrachage mécanique et manuel, aide de la traction animale et création de layons

AU MOULIN DE LA CÔTE (MARAIS DE LA BRANDE)

Réouverture d'une mare arrière dunaire par la fermeture des sentes d'accès et un traitement manuel des espèces exotiques envahissantes



DANS LES DUNES DES SEULIÈRES À LA GARENNE

Avancement du plan de gestion : suivi flore et habitat pour compléter le diagnostic, suivi post feu par drone, suivi mycologique (découverte de 3 espèces carbonicoles), piégeage des écrevisses de Louisiane et suivi du pélobate

AU PORT DES SALINES

Traitement des espèces exotiques envahissantes par traction animale, arrachage des baccharis et broyage

FOCUS

13 Parcelles à camper renaturées en 2025 sur **8,7** herctares

BILAN DES SUIVIS NATURALISTES

Site du Douhet

L'observation d'héronnières en 2025 permet d'affirmer que le site est recolonisé après plusieurs années d'absence ou de faible occupation. À terre, la présence d'un individu juvénile de Vipère aspic confirme une reproduction locale.

Moulin de la côte

On observe une présence constante mais encore fragile de l'orvet et du lézard vert par rapport aux années précédentes. En 2025, un gorge bleue à miroir est recensé ainsi qu'un individu juvénile de Coronelle girondine qui permet de conclure à une reproduction locale.

Et aussi

AUTRES ACTIONS RÉALISÉES HORS ESPACES NATURELS SENSIBLES

- **Lutte contre les nuisibles :** vente des éco-pièges à chenilles processionnaires (près de 700 pièges vendus en 2025), subventions aux communes pour destruction de nids de frelons asiatiques) 4107€, subvention de 7 965 € à la FREDON pour le piégeage des ragondins + 1600 € pour les communes, participation annuelle de 135 180 € au Département pour la lutte contre les moustiques.
- **Relai local de structures scientifiques**
- **Animation du site Natura 2000 Dunes et forêts**
- **Balisage des nids de Gravelot à collier interrompu**
- **Formation de secouristes du SDIS** et de membres du CPIE Marennes Oléron
- **Sensibilisation des salariés intervenants** pour le nettoyage des plages (entreprise ONET et les ânes d'Oléron)
- **Actions de communication grand public** (sur site/stands/affichage/presse/réseaux sociaux)



Démolition d'un bâtiment pour favoriser le retour d'un habitat d'intérêt communautaire (Natura2000) sur la dune grise atlantique et la suppression des griffes de sorcières et yucca

AGRICULTURE & ALIMENTATION DURABLE

La stratégie Agriculture et alimentation durable de l'île d'Oléron a pour ambition de soutenir l'agriculture oléronaise face aux enjeux climatiques, économiques et sociaux futurs par : l'accompagnement des porteurs de projets agricoles ; l'encouragement à des pratiques respectueuses de l'environnement, la valorisation des productions locales comme le sel et le blé ; l'accès pour tous à une alimentation locale de qualité ; la formation et la sensibilisation des publics aux bénéfices d'une alimentation saine.

ACTIONS FONCIÈRES

Une année 2025 active

Un suivi quotidien des préemptions est réalisé en partenariat avec la SAFER et les communes. Il permet de réguler le prix du foncier et de prévenir le développement de parcelles à camper. En 2025, 27 dossiers de préemption ont été traités, dont 7 ont été rétrocédés à la CCIO et 4 à des agriculteurs. La convention actuelle avec la SAFER permet d'accéder à la plateforme Vigifoncier pour l'ensemble des 8 communes du territoire et prévoit un accompagnement selon les besoins identifiés.

Débroussaillages et remise en état des marais

- **17 chantiers** et **34 ha débroussaillés,**
- **12,4 ha achetés** (par négociation à l'amiable et préemptions).

Le chantier principal de l'année a concerné la remise en état et l'arrachage d'une vigne sur Saint-Georges-d'Oléron, laissée à l'abandon en raison de successions complexes, présentant un enfrichement avancé, des espèces exotiques envahissantes et des maladies touchant le massif viticole. L'entreprise adaptée Ateliers Protégés d'Oléron a été sollicitée pour le débroussaillage des pieds de vigne. Cette opération a été saluée comme une réussite, bien que deux à trois parcelles restent encore à traiter.

Lancement d'un nouveau marché de travaux avec Trézence TP, premiers travaux en septembre 2025 ; de nombreux chantiers sont planifiés pour 2026 (dernière année du contrat de proximité avec le Département)

Deux marais ont été remis en état, un marais à salicorne et un marais salant.

Bilan de l'accompagnement

Afin d'accompagner la viabilité des exploitations locales, la Communauté de Communes intervient par des aides directes ou un soutien matériel des agriculteurs oléronais. Ces interventions peuvent comprendre une prise en charge des travaux de débroussaillage de parcelles agricoles et de marais, des travaux de remise en état de marais ou l'achat de matériels et pose de clôtures.

- Un total de **91 exploitations agricoles** en 2025,
- **1 nouvelle installation** en 2025 en saliculture,
- **12 nouveaux projets** accompagnés.



PROGRAMME ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Le volet « sensibilisation » du Programme Alimentaire Territorial s'est décliné en 2025 autour de 3 axes :

Des actions d'éducation alimentaire et en restauration collective

En 2025, les actions d'éducation alimentaire ont été intensifiées sur le territoire. Des ateliers d'éveil au goût ont été organisés dans les 5 crèches du territoire, en partenariat avec une diététicienne-nutritionniste.

Parallèlement, 12 ateliers pédagogiques à la ferme ont été financés, destinés aux crèches, au Relais Petite Enfance et à l'école maternelle de Saint-Denis, et réalisés sur le site de la Cailletière. Dans le domaine de la restauration collective, une nouvelle formation en cuisine a été proposée aux agents pour la 5ème année. Cette initiative, très appréciée, offre un espace d'échanges et de rencontres, permettant d'instaurer un rendez-vous annuel fédérateur pour les équipes. En complément, une formation spécifique sur le temps du repas a été organisée pour les agents de cuisine et de salle du SIVOS Saint-Denis-d'Oléron/ La Brée, dans le but de renforcer leurs compétences dans l'accompagnement des enfants. L'objectif est de déployer progressivement cette formation aux autres communes de l'île. Par ailleurs, les communes de Dolus-d'Oléron et de Saint-Georges-d'Oléron bénéficient d'un accompagnement personnalisé par une diététicienne-nutritionniste, pour ajuster leurs menus et plans alimentaires conformément aux recommandations nutritionnelles en vigueur.



Des actions contre la précarité alimentaire

L'année 2025 a également été marquée par la réalisation d'un diagnostic sur la précarité alimentaire, conduit par l'Agence Nouvelle des Solidarités Actives (ANSA) au cours du premier semestre. De nombreux acteurs ont été sollicités pour identifier les besoins et attentes sur le territoire. La restitution, qui s'est tenue début juillet en présence des partenaires, a permis de dégager 5 axes prioritaires d'intervention pour lutter contre la précarité alimentaire. Pour chacun de ces axes, des groupes de travail ont été constitués afin de coconstruire des actions opérationnelles et adaptées aux réalités locales. À ce jour, deux groupes se sont déjà réunis, avec des retours très encourageants : les acteurs participent activement, font preuve d'initiative et témoignent d'une forte volonté d'améliorer la situation. Ces échanges ont également souligné l'importance de la coordination entre acteurs comme levier essentiel pour renforcer l'efficacité des actions à venir.

Des actions en faveur des circuits courts

Une cartographie des circuits courts et de proximité représentant les marchés et les points de vente sur les exploitations a été réalisée en 2025. Elle est consultable et mise à jour sur https://www.cdc-oleron.com/entreprendre-et-travailler/agriculture-durable/. La promotion du livret de recettes par affichage et sur les réseaux sociaux ont permis de poursuivre la campagne de communication "Je consomme local". Enfin, la Communauté de Communes est active dans le groupe de travail Croissance Bleue du territoire des Îles et Estuaires Charentais porté par la région Nouvelle-Aquitaine pour favoriser un développement économique durable, résilient et respectueux des milieux littoraux et marins.

Et aussi

Soutien à l'activité viticole : Promotion du label « Vignoble & Découverte » avec l'appui de l'Office de tourisme intercommunal ; Communication et signalisation des caves labellisées.

Soutien à l'agriculture biologique et aux appellations locales :
- Subventions pour la lutte biologique contre les parasites
- Appui financier à l'IGP – indication géographique protégée - Oignon Saint-Turjan
- Soutien au Groupement d'Agriculture Biologique.

Lutte contre le frelon asiatique et soutien à la filière apicole :
- Actions récurrentes de communication par l'organisation d'évènements et la présence sur des manifestations locales comme les Journées Agricoles.

LITTORAL

L'île d'Oléron présente une surface de 175 km², un linéaire côtier de près de 100 km et est composée à 25% de marais. Protéger le littoral, un enjeu majeur pour demain. L'île d'Oléron, joyau fragile entre terre et mer, fait face à des défis décisifs : montée des eaux, érosion côtière, surtourisme. La CdC agit concrètement pour préserver ce patrimoine naturel, en intervenant dans la lutte contre les inondations, par une gestion durable de la bande côtière et des aménagements touristiques adaptés.

DÉFENSE DE LA MER

Prise de compétence érosion

La vulnérabilité du territoire au risque de submersion a conduit la Communauté de Communes et les communes à s'engager très tôt, aux côtés du département de la Charente-Maritime puis de l'État, dans une politique active de protection contre la mer. Suite de la tempête Xynthia en 2010, le programme d'actions pour la prévention des inondations (PAPI) a permis la construction de plusieurs systèmes de protection contre les submersions marines et de conduire les premières études d'amélioration de la connaissance et des solutions en matière de protection contre les aléas marins.

Ce dispositif centré sur la réduction de la sensibilité du territoire aux submersions marines n'a pas traité pleinement le risque d'érosion. C'est pourquoi la Communauté de Communes procède en 2019 à un diagnostic hydro-sédimentaire de son littoral, pour approfondir les connaissances sur la mobilité du trait de côte et cartographier l'exposition de l'île aux deux risques littoraux : submersion et érosion. En 2021, la stratégie locale de gestion de la bande côtière (SLGBC) est adoptée en complément du PAPI. Cette stratégie comporte un plan d'actions de lutte contre l'érosion pour adapter la gestion du trait de côte aux enjeux menacés. Le plan de gestion des sédiments permet de rentrer dans une logique d'entretien des cordons dunaires plutôt que dans la gestion de l'urgence.

De plus, un inventaire piloté par le Département sur les ouvrages anti érosion (digues maçonnées, enrochements, épis), initialement construits ou commandés par les communes, a mis en évidence un défaut d'entretien et pour certains un état manifeste d'abandon.

Jusqu'alors, les statuts de la Communauté de Communes réservaient son intervention aux seules zones où l'érosion pouvaient entraîner de la submersion. Pour garantir une gestion cohérente et équitable du trait de côte sur la globalité du territoire, les compétences de la Communauté de Communes en matière de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations ont été élargies au sujet de l'érosion et les communes ont pu confier à la CdC l'entretien de 5646 mètres linéaires d'ouvrages

L'OBSERVATOIRE DU LITTORAL

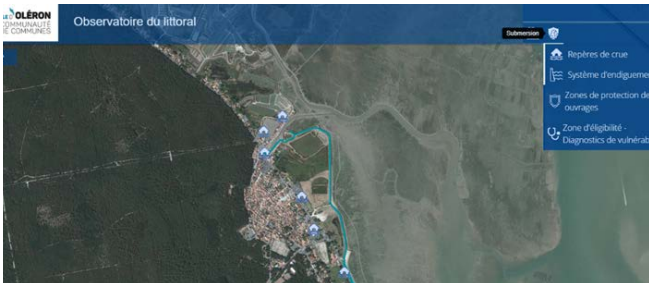
Les indicateurs d'aide à la décision

L'observatoire du littoral est une cartographie qui permet de visualiser des indicateurs produits par la Communauté de Communes dans le cadre de ses missions de protection du littoral contre les aléas marins et d'aménagement durable du littoral. Ces données, évolutives, aident à définir des modes de gestion adaptés selon la sensibilité des différents secteurs de l'île aux aléas marins.

Les indicateurs accessibles sur l'observatoire sont répartis en 2 principales thématiques :

- Le suivi et la gestion du trait de côte
- La protection contre les submersions marines.

Une page dédiée sur le site internet de la CdC depuis 2024 permet à tous d'en prendre connaissance. **www.cdc-oleron.com/agir-pour-lenvironnement/littoral-espaces-naturels/observatoire-du-littoral-oleronais/**



Plan de gestion des sédiments

Les dunes du littoral jouent le rôle de fusible lors des assauts de la mer. Les travaux de confortement dunaire consistent à renforcer leur rôle de protection naturelle en augmentant leur résistance à la houle et aux tempêtes grâce au ré-ensablement.
Les sédiments utilisés proviennent d'une ressource locale : les casiers à sable des ports de l'île où le sable s'accumule sous l'effet de la dérive littorale et qu'il est nécessaire de curer pour éviter d'engorger les chenaux de navigation. Ainsi, le trop-plein issu des ports est réintroduit dans des endroits stratégiques du littoral.
En 2025, une valse d'engins est venue engraisser la dune de la Perroche avec près de 2500 m3 de sable, le site des Placelles (2700 m3) et la Pointe de Prouard (3000 m³).





OLÉRON QUALITÉ LITTORAL

Accueillir le public, protéger l'environnement

Depuis 2008, 26 sites ont été réhabilités ou réaménagés sur 33 identifiés pour un montant total de 4 354 612 € de travaux réalisés depuis le début du programme. En 2025, il restait 7 sites à réhabiliter (communaux et départementaux) pour un coût estimé (avant consultation) d'environ 3 130 000 €.

En novembre 2025, des travaux d'accueil touristique ont débuté sur les 2 parkings de plages de Plaisance et Foulerot à Saint-Georges-d'Oléron. Les travaux portaient sur une requalification et un réaménagement pour permettre d'améliorer l'accueil du public dans un environnement préservé et paysager.

CHEMIN D'OLÉRON

Bilan des travaux 2025

Des travaux de canalisation du public ont été réalisés :
- dans la zone de la réserve naturelle au niveau de la Pointe des Doux /Etier Neuf (2025 ml de fil lisse fourni installé par les gardes de la réserve avec les jeunes du Lycée de la mer de Bourcefranc)
- également 1100 ml de ganivelle entre La Citadelle et la Pointe des Doux, et 1720 ml de fil lisse
- et 208 ml de grillage dans les Dunes des Sables Vignier et du Petit Rocher.

Et aussi

Sécurité baignade 2025 :
51 jours de surveillance, 70 sauveteurs mobilisés par jour, 1138 interventions (-3,64 % /2024). Coût de fonctionnement 553 837 € dont 465 757,34 € frais de personnel, encadrement, formation, habillement (convention avec le SDIS).

Nettoyage des plages :
Bilan de la saison 2025 : 27,9 Tonnes (- 55,94 % par rapport à 2024 (63,32 Tonnes en 2024). Coût de fonctionnement : 267 274 €.

GESTION ET PRÉVENTION DES DÉCHETS

La dynamique territoriale en matière de prévention et de réduction des déchets, avec notamment le compostage et la redevance incitative, permet à la communauté de communes de stabiliser les coûts du service de gestion des déchets. En 2025, l'adoption du nouveau programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) pour la période 2025-2030 confirme cette orientation.

PRÉVENTION DES DÉCHETS

Un programme ambitieux

En septembre 2025, les élus communautaires ont adopté le programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) pour la période 2025-2030. Compétente en collecte et traitement pour les huit communes du territoire, la Communauté de Communes mène depuis 2007 une politique ambitieuse de réduction des déchets (composteurs individuels, programme Oléron Zéro Déchet, contrat Territoire Économe en Ressources avec l'ADEME). Si le traitement des ordures ménagères, emballages et déchets végétaux est délégué au Syndicat Intercommunal du Littoral, la Régie reste exploitante de l'Ecopôle et moteur de cette dynamique.

Dès 2007, la première action de prévention avait été de proposer des composteurs individuels puis en 2010, le premier programme local de prévention des déchets était mis en place. Depuis, le territoire n'a cessé d'expérimenter et de structurer ses démarches. Cette trajectoire s'est notamment incarnée dans le programme Oléron Zéro Déchet 2018-2020, puis avec le programme Territoire Économe en Ressources (TER) à travers un contrat d'objectif proposé par l'ADEME. Le PLPDMA est venu compléter d'un point de vue réglementaire toutes ces actions dès 2019.

Le PLPDMA 2025-2030 s'inscrit dans la continuité des actions déjà menées tout en élargissant les ambitions à de nouvelles thématiques, en réponse aux évolutions réglementaires ainsi qu'aux attentes croissantes des habitants et à la réalité de la production de déchets sur le territoire.

Les actions prévues par type de flux de déchets sont en adéquation avec les politiques nationales, régionales et les objectifs de l'ADEME :

1. Végétaux, réduction à la source
2. Biodéchets, tri et gestion de proximité
3. Gaspillage et précarité alimentaire
4. Le réemploi, la réparation et l'économie de la fonctionnalité
5. Le textile
6. Le plastique et les emballages à usage unique
7. Accompagnement des acteurs et éco-exemplarité

Dans le cadre de la loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire, les collectivités doivent atteindre une réduction de 15 % des Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) d'ici 2030, par rapport au niveau de 2010. Le territoire d'Oléron a dépassé cet objectif en 2025 avec -18% par rapport à 2010 (1208 kg/habitant en 2025, contre 1476 kg/habitant en 2010).

Un diagnostic approfondi sur l'économie circulaire sera réalisé entre 2025 et 2026, impliquant l'ensemble des acteurs locaux. Ce travail servira de base pour compléter et ajuster le plan d'action en concertation avec les élus.

LE TERRITOIRE

34 879 foyers desservis
dont **3 735** terrains à camper

2 050 professionnels

30 640 t collectées, (-5%) soit **1 338** kg/hab

3 déchèteries

265 914 passages

38% de déchets verts (-2 points/2024)

19 206 composteurs distribués
depuis 2009 dont **596** en 2025

34 composteurs partagés

Brico-tech et Ressourcerie

+260 t d'objets et de matériaux détournés pour le réemploi.

LE BUDGET ANNEXE
OLÉRON ZÉRO DÉCHET

Investissements autofinancés et maîtrise des charges

La redevance incitative (7,7 M€) représente 70 % des ressources du budget de la Régie Oléron déchets. Exclusivement affectée à la collecte et au traitement des déchets, une partie du montant est calculé selon le volume des déchets déposés par les usagers à la collecte.
La redevance incitative a généré une baisse des recettes (davantage de tri) mais aussi une meilleure maîtrise des dépenses en limitant notamment le paiement de taxes (TGAP[1]). Le coût du tri des recyclables a augmenté (+ 171 000€ à 1,23 M€) en raison de l'augmentation des apports et en conséquence celle des refus de tri. Les charges de personnel sont stables (1,78 M€ soit 16 % du budget).
La dynamique des recettes (+4,6 %) est cependant supérieure à celle des charges (+3,3 %) grâce notamment à une subvention de 400 000€ de l'Ademe et à une indemnité d'assurance. Sans ces deux versements, les recettes propres à l'année 2025 progressent de + 0,3 %.
Pour l'exercice 2025 le résultat est négatif -52 000€. Le résultat reporté (3,3 M€) permet de couvrir ce déficit.

Les investissements se situent dans la moyenne du mandat avec 1M€ investis sur les différents sites de la Régie Oléron déchets (broyeur lent, contrôles d'accès modernisés, corbeilles de ville).
Ces investissements sont autofinancés (sans emprunt). L'encours de la dette est de 1,01 M€ au 31/12/2025 avec un taux moyen de 0,12 %.



CORBEILLES DE VILLE

Généralisation du tri hors domicile

150 corbeilles bi-flux ont été déployées pour permettre aux habitants et touristes de poursuivre leur geste de tri hors domicile en séparant les emballages recyclables des déchets résiduels.
Celles-ci remplacent les poubelles de ville majoritairement obsolètes. Un diagnostic précis mené en 2024 par la Communauté de Communes et les communes, a permis d'adapter le maillage en fonction des usages réels et de la saisonnalité. Ainsi, dès le printemps 2025, les premières corbeilles étaient installées aux ports de la Cotinière et de Saint-Denis-d'Oléron, avant un déploiement progressif entre 2025 et 2026 sur les ports de plaisance, parcs, centres-bourgs et lieux touristiques de l'île.
Ce dispositif complète l'initiative « Plages sans poubelle », qui encourage chacun à adopter un geste responsable en rapportant ses déchets lorsqu'il les a apportés dans un espace naturel. Ainsi, les nouvelles corbeilles de tri ont été installées dans les lieux où la consommation nomade et la vente à emporter sont les plus importantes, garantissant ainsi l'équilibre entre service public et responsabilité individuelle.

Et aussi

Ressourcerie : fin du contrat d'exploitation par l'association OCEAN actée en décembre, après dix années d'activité, pour une reprise en régie directe en mai 2026.

Déchèteries : décision de mettre en en place un forfait de 30 passages annuels en déchèteries à compter de janvier 2026 et de renforcer des actions de sensibilisation pour réduire les apports végétaux.

Semaine de réduction des déchets. Du 22 au 30 novembre 2025, la problématique des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) était abordée lors d'ateliers sur l'allongement de durée de vie des ordinateurs, la gestion des déchets numériques et l'efficacité des équipements.

[1] Taxe sur les activités polluantes.

ENFANCE JEUNESSE

Au-delà de la gestion des structures et du soutien aux associations œuvrant pour l'enfance et la jeunesse, la communauté de communes s'attache à mobiliser ses partenaires locaux et institutionnels pour répondre aux enjeux du territoire : le développement harmonieux de chaque enfant, l'accompagnement vers l'autonomie des jeunes, le soutien à la parentalité.

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

Portage du service public de la petite enfance

Assurant compétence enfance jeunesse depuis 2011, la communauté de communes de l'île d'Oléron devient le chef de file du Service Public de la Petite Enfance (SPPE) sur l'île d'Oléron au sens de la loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023. Elle confirme son engagement pour coordonner sur le territoire :

- un guichet unique pour orienter les familles vers les modes d'accueil disponibles (RPE) ;
- un recensement de toutes les places d'accueil disponibles (collectif et individuel) ;
- la création d'un schéma local des services aux familles ;
- le suivi de la qualité éducative et de la formation des professionnels.

Le rapport approuvé par les élus en décembre 2025 est intégré à la Convention territoriale globale.



Conférences parentalité

En 2025, 8 conférences ont été proposées dans le cadre du soutien aux familles pour mieux comprendre les évolutions des comportements des enfants et les changements de modèles éducatifs et sociétaux. Elles ont reçu un avis très positif des familles et des professionnels (jusqu'à 65 participants 26et + de 200 participants au total).

Et aussi

Signature de la convention insularité en juin 2025, pour une offre scolaire prenant en compte les spécificités du territoire et assurer la continuité éducative sur l'ensemble des temps de l'enfant.

Acquisition d'un minibus électrique sous régie publicitaire à destination des besoins du service enfance jeunesse et des partenaires locaux.

Poursuite des ateliers d'éducation artistique et culturelle.

1er regroupement des aires marines éducatives, réunissant 11 classes pour échanger sur leurs projets locaux en faveur de la préservation de l'environnement marin.



PETITE ENFANCE

Des équipements plus confortables

Après 12 mois de travaux, **la crèche L'îlot Mômes** à Saint-Pierre-d'Oléron a rouvert ses portes en juin. La rénovation et l'extension du bâti ont été conçues dans une démarche environnementale exemplaire : utilisation de matériaux durables et biosourcés, qualité de l'air optimisée, consommation d'énergie réduite, isolation performante, pour plus de confort des enfants et des professionnelles. Le Relais Petite Enfance y dispose d'un bureau pour recevoir familles et assistants maternels.

La **crèche Boule de gomme** à Saint-Trojan-les-Bains a aussi bénéficié de nouveaux aménagements intérieurs et extérieurs pour améliorer le confort thermique de l'équipement.

ENFANCE

Rénovation de la Maison de l'enfance

Après un an de travaux, l'accueil de loisirs sans hébergement des 3-17 ans a été entièrement rénové et réaménagé par tranche d'âge. Sa capacité d'accueil passe à 120 enfants. Les performances énergétiques visent une réduction de 50 % des consommations grâce à une isolation renforcée, une pompe à chaleur et des menuiseries optimisées.

Handifun 2025

Une 5e édition inclusive Organisée en avril par la Communauté de communes, cette édition a rassemblé 150 participants autour d'ateliers d'initiation au cirque. L'événement a fédéré de nombreux acteurs locaux (structures d'accueil de loisirs, associations, résidents) autour de valeurs de solidarité et d'enrichissement mutuel.

JEUNESSE

Interventions en milieu scolaire

Le BIJ a augmenté en 2025 ses interventions en milieu scolaire particulièrement auprès des jeunes oléronais scolarisés au Lycée de la Mer dans le but de faire valoir son offre de soutien aux projets des jeunes. Ces interventions se font en collaboration avec le service développement économique de la Communauté de Communes. Il s'agit par exemple d'organiser des passerelles sécurisantes pour les jeunes oléronais entre collèges et lycées, de dynamiser les rencontres et favoriser les témoignages en lien avec les activités économiques et les sujets environnementaux du territoire.

- **2 669 jeunes accompagnés par le bureau information jeunesse** en ateliers collectifs ou rendez-vous individuel dont 46,9% de 15 à 17 ans et 36,7% de 18 à 20 ans.

Consultation Jeunesse

Depuis 2021, ce projet est un espace de libre expression des jeunes. En 2025 : 22 jeunes de 17 à 19 ans et une classe de 4e ont bénéficié d'ateliers d'éducation artistique et culturelle (slam, fresque, sérigraphie). Une soirée de restitution était organisée fin juin à l'Eldorado.

Et aussi

- **Soutien aux projets des jeunes via le Fonds Local d'Aide à l'Initiative des Jeunes**
- **Aide au BAFA** (10 jeunes).
- **Projets transfrontaliers et séjours Erasmus.**
- Forum annuel jobs d'été

QUELQUES CHIFFRES

Cut Back 10e édition

25 courts-métrages diffusés en deux séances ont rencontré un vif succès avec 250 spectateurs.

Pass musik 2025

36 enfants de 3 à 18 ans ont reçu une aide financière dans l'apprentissage de la musique pour un budget de 4400€.

Séjour Multiglisse à Aragnouet (65)

En mars 2025, **36 jeunes Oléronais** sont partis pratiquer le ski, la bouée de neige, la randonnée de raquette et se balader en chien de traineau.

124 séances d'activités nautiques et plus de 580 séances de natation à ILÉO dispensées aux classes de primaires, aux 6è et aux élèves du centre ATASH-Odyssée

HABITAT SANTÉ SOCIAL

Le logement à l'année des actifs oléronais demeure la priorité des élus. La nouvelle prime à la conversion pour favoriser les locations à l'année complète les opérations déjà programmées. En parallèle, la communauté de communes de l'Île d'Oléron accompagne la rénovation des bâtis existants. Côté santé, les actions de coordination et d'animation visent à améliorer l'offre de soin sur Oléron.

HABITAT PRIVÉ

Une prime à la conversion

Grâce à la loi LE MEUR du 19 novembre 2024, les communes peuvent désormais réguler les meublés de tourisme. Les 8 communes ont décidé de mettre en place en 2026, une obligation pour toute location de meublé touristique de disposer d'un numéro d'enregistrement et d'une autorisation de changement d'usage, dans la limite d'un quota communal.

Afin d'accompagner cette transition, la Communauté de Communes a proposé à partir d'octobre 2025 une prime à la conversion pouvant atteindre 10 000 € pour tout meublé touristique transformé en location à l'année. Cette aide cumulable avec les dispositifs France Rénov' permet de financer jusqu'à 60 000 € de travaux d'amélioration énergétique.

18 dossiers déposés au 12/12/2025 dont 4 refusés.

Un plan de communication accompagnait ce changement :

Information par mail des propriétaires de meublé de tourisme, bulletins municipaux, réunion avec les professionnels relais (conciergeries, agences immobilières, notaires), site internet dédié et création d'une foire aux questions pour faciliter la constitution du dossier.



Baisse du nombre de dossiers aidés

En 2025, le nombre de demandes d'aides locales a connu une diminution, directement liée aux modifications apportées au dispositif national MaPrimeRénov'. Entre fin juin et fin septembre, ce dernier a en effet été suspendu, puis rétabli sous des conditions restrictives. À l'échelle nationale, l'accès aux aides a été limité, avec une priorité accordée aux ménages aux revenus très modestes.

Les aides locales étant adossées aux dispositifs nationaux, cette situation a eu des répercussions sur leur attribution. Malgré la qualité et la pertinence des projets présentés, souvent accompagnés par la Communauté de Communes (visites techniques, conseils personnalisés, élaboration de scénarios de travaux), leur éligibilité aux aides locales a été compromise par l'impossibilité de déposer un dossier MaPrimeRénov' conforme. Cette contrainte, indépendante de la valeur des projets, a mécaniquement réduit le nombre de dossiers éligibles en 2025.

Ainsi, en 2025, sur une enveloppe budgétaire de 145 000 € allouée aux aides locales, 74 246 € ont été engagés. Au total, 49 ménages ont pu bénéficier de ces dispositifs, un chiffre affecté par la suspension du dispositif national entre juillet et octobre, suivie d'une réouverture partielle.

QUELQUES CHIFFRES

18 animations - grand public
12 animations - professionnels
2 dépliants semestriels
Soit **595** ménages et **170** professionnels touchés.

HABITAT PUBLIC

Point commercialisation des logements en BRS

ST DENIS D'OLÉRON LA BETAUDIÈRE
3 logements vendus sur 9

ST GEORGES D'OLÉRON RUE DE LA COUTURE
6 logements vendus sur 15 logements

ST GEORGES D'OLÉRON ZAC DU TRAIT D'UNION
2 logements vendus sur 5

LA BRÉE LES BAINS LES BAINS D'OLÉRON
3 logements vendus sur 4



Nouvelle offre : le BRIO Bail Réel île d'Oléron

Pour faciliter l'accès à la propriété et la possibilité pour des actifs oléronais de faire construire leur résidence principale, la communauté de communes a lancé une offre de bail emphytéotique de 99 ans sur la commune de La Brée-les-Bains sur une parcelle acquise qui sera divisée en 4 lots de 255 à 288 m².

- Les travaux de la **Résidence Hôtelière à Vocation sociale** (RHVS) à Saint-Pierre-d'Oléron destinée aux travailleurs saisonniers et salariés en mobilité géographique ont débuté en novembre pour une durée estimée à 18 mois.
- Les travaux du **Foyer Jeunes Travailleurs** à Dolus ont été réceptionnés en novembre.

SERVICE MUTUALISÉ D'INSTRUCTION DU DROIT DU SOL

1194 demandes d'urbanisme en 2025, soit + 0,58% par rapport à 2024 (1187 demandes).

SANTÉ/SOCIAL

Une intervenante sociale en gendarmerie

Dans le cadre de la lutte contre les Violences Intra Familiale, la communauté de communes a signé en mars 2025 une convention triennale avec l'État, la communauté de commune du Bassin de Marennes, la Caisse d'Allocations Familiales et la Mutualité Sociale agricole pour financer un poste d'intervenante sociale en gendarmerie sur les sites de Saint-Pierre-d'Oléron et de Marennes-Hiers-Brouage.



Présentation du « Procès de M. Toulmonde » en novembre en lien avec la journée mondiale de lutte contre les violences faites aux femmes

Et aussi

CONTRAT LOCAL DE SANTÉ 2025

Actions visant à augmenter l'offre de soins : promotion du territoire sur un évènement à Toulouse, animations partenariales ;

Actions de prévention : relais de campagnes nationales contre le cancer, organisation d'évènements, conférences sur la nutrition, projet nutrition et sport-santé, lutte contre la précarité alimentaire… ;

Lutte contre l'isolement, prévention de la perte d'autonomie : La journée du bénévolat MONALISA en 2025

Formations « addictions » pour les élus, les agents des collectivités et les professionnels et conférences « Parentalité »

Santé sexuelle : Ma Santé en Mouvement, dispositif mobile dédié à la santé féminine et à la prévention, a reçu 137 personnes.



Octobre rose : 450 participants dont 80 personnes pour la marche inclusive de 2km

MUSÉES ET PATRIMOINE

La Communauté de Communes assure, à travers la gestion de ses quatre espaces muséographiques, des missions de service public en matière de conservation et de valorisation du patrimoine, des paysages et des savoir-faire du territoire oléronais.

BUNKERS-OLERON.FR

Valorisation du patrimoine de la 2nde Guerre mondiale

Près de certains ouvrages militaires allemands de la Seconde Guerre mondiale, des QR-codes renvoient vers le site dédié bunkers-oleron.fr, mis en place à l'occasion des 80 ans de la Libération de l'île d'Oléron. Des capsules audio et vidéo y révèlent l'histoire des blocs de béton constitutifs du « mur de l'Atlantique ».



Cette proposition du Comité de Libération Seudre-Oléron a reçu l'appui de la Communauté de Communes pour sa réalisation.

5 sites retenus ont retenus : Saint-Séverin, La Cotinière, Les trois pierres, Chassiron et Saint-Denis

Le site lancé en avril 2025 était accompagné de 2 actions de médiation en avril et en septembre à l'occasion de Journées Européennes du patrimoine. L'intérêt du public dans la valorisation de ce patrimoine est réel. Il est prévu de poursuivre l'enrichissement du site internet et de travailler sur les fonds liés à la Seconde Guerre mondiale conservés à la réserve muséale.



MOULIN DE LA BRÉE

Une dynamique à consolider

Le site a accueilli **15 761 visiteurs** (+ 278 / 2024). La fréquentation était en baisse au printemps (- 13% sur les individuels et – 50% sur les groupes scolaires) mais en augmentation sur l'été et l'automne (+ 16 et + 15 %). La refonte des propositions de visites est concluante. Elle permet aujourd'hui une entrée dans le moulin lors de toutes les visites guidées et répond ainsi pleinement à la demande des visiteurs. Le public individuel sur les ateliers et sur les visites commentées est plus nombreux et les ateliers en famille sont aussi très demandés. le nouvel atelier « Biscuits » a accueilli 566 personnes, confirmant son attractivité. Deux points de vigilance méritent d'être soulignés : la diminution de la fréquentation des groupes scolaires et la moindre affluence du grand public lors des événements nationaux. Des partenariats ont été conclu avec 2 campings pour les visites commentées.

La **production de farine** est en légère baisse (14t contre 15,5t en 2024). La qualité est reconnue, le lot T80+T150 a très bien fonctionné et le nombre de transformateurs augmente. Cependant, la farine a du mal à être vendue en raison du prix, malgré l'augmentation du nombre de visiteurs. Les ventes sont en baisse sur 2025.

La nouvelle équipe installée dans l'**espace de restauration** a collaboré avec fluidité avec l'équipe du moulin. Du côté de la clientèle, la satisfaction semble unanime.

MUSÉE DE L'ÎLE D'OLÉRON

Un rythme soutenu, médiation et travaux

L'année 2025 a été marquée par la présentation de l'exposition temporaire Maisons de bords de mer, Modernité et régionalisme en Charente-Maritime 1945-1980, exposition itinérante créée par le CAUE 17 sur l'évolution de la villa en simple maison de bord de mer, témoin de modes de vie changeants. Sur 12 000 maisons recensées, 2 500 sont localisées à Oléron. Cette exposition a permis d'organiser de nombreuses actions culturelles, visites, ateliers, conférences et rencontres.

Le musée a accueilli 1**0 378 personnes** du 1er février au 31 août. Sur une saison exceptionnellement courte (7 mois d'ouverture), la fréquentation est en progression pour les individuels mais en baisse pour les groupes, en particulier les scolaires. Le week-end de clôture du musée a été un temps fort avec la venue de 1047 personnes.

Le **projet d'extension** s'est poursuivi en 2025 avec le dépôt du permis de construire au 1er semestre, pour un démarrage des travaux en février 2026. En parallèle, l'avant-projet définitif de la scénographie était travaillé.



Le **déménagement des collections** a mobilisé les équipes de la Régie du Musée et du patrimoine. Les étapes de dépoussiérage, constat d'état, conditionnement et transport vers les réserves muséales des 488 objets de dimensions variables se sont déroulées sans accroc pour les collections. L'équipe de conservation prépare les dossiers de restauration pour les objets qui en ont besoin et qui seront présentés dans le futur parcours du musée.

L'association des Amis du musée a acté le **don des collections** qui étaient encore sa propriété, vers la collectivité CDCIO le 7 juillet 2025. Cette démarche a été saluée comme un tournant historique pour l'association qui entérine ainsi l'entrée des objets du musée de l'île d'Oléron en collection publique.

Enfin, le musée s'enrichit de **nouvelles acquisitions** par achat ou dons de tableaux comme une huile sur toile de Mario Pinetti, une aquarelle d'Ernest-Louis Lessieux et 16 œuvres de Pierre Dauphin.



PORT DES SALINES

une fréquentation record

L'écomusée a bénéficié en 2025 d'une rénovation de ses modules pédagogiques et du sentier d'interprétation. La fréquentation du site a atteint 42 153 visiteurs en 2025 (+13,6%). Les groupes adultes ont fortement augmenté, ainsi que les animations pour familles (explorateurs du marais, Cara'sel, chasse au trésor d'Halloween). L'écomusée a atteint ses limites certains jours pour un accueil qualitatif du public et les possibilités de l'équipe. Un travail est engagé sur l'ordonnancement de la programmation et l'organisation du temps de travail afin d'améliorer les conditions de travail.

L'année 2025 a aussi été marquée par une belle récolte de sel de juin à août (plus de 30 t).

MAISON ÉCO-PAYSANE

Intérêt croissant du public

Le site a accueilli 6742 visiteurs en 2025 (soit + 19,5 %/ 2024) dont 4800 ayant participé à un atelier, visite commentée ou évènement. C'est la meilleure fréquentation depuis l'ouverture fin 2018. La maison éco-paysanne a proposé en 2025 encore une programmation riche et dense qui a répondu aux attentes du public satisfait. L'établissement cherche toujours à donner plus d'ampleur à la part des visiteurs individuels. Ces résultats encourageants invitent à poursuivre les efforts pour consolider cette dynamique.

ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES

CENTRE AQUATIQUE ILÉO

Une année contrastée

La fréquentation du site est en augmentation : 136 416 entrées (contre 134 111 en 2024) dont 14 563 scolaires et 20 943 entrées parc. La fréquentation des associations comme le foyer Rural, les pompiers, Oléron Natation a aussi progressé (+21,91 %). La fréquentation de structures spécialisées ou médicalisées est en large hausse (757 entrées). La fréquentation estivale a été décevante. En 2025, le délégataire a centré ses efforts sur une communication rayonnante sur le Département. La satisfaction clientèle est jugée bonne.

Les travaux de maintenance en 2025 ont porté notamment sur la chaufferie bois, la filtration, la sécurité des matériels, la pompe de la vague de surf, des travaux de reprises du bassin à vague et de rénovation sur le splashpad, une mise en conformité structures gonflables, pour un total de 251 635€.

Malgré de bonnes recettes commerciales s'élevant à 1 380 367€ soit +1,7% par rapport à 2024, dans la moyenne des années 2022 à 2024), l'équipement affiche un résultat économique négatif (- 592 620€)

L'exploitant peine à commercialiser l'offre « Parc Aquatique » (concurrence des campings notamment, site peu visible) et les charges progressent davantage que les recettes.

BÂTIMENT DU VIADUC

Un projet porteur

Construit à la fin des année 60 lors de l'édification du viaduc, ce bâtiment appartenant au Département de la Charente Maritime, se situe sur la commune de Bourcefranc Le Chapus.

Il a rejoint récemment le patrimoine de la Communauté de Communes et accueillera après rénovation l'office de tourisme intercommunal, actuellement logé à Marennes. L'année 2025 a été dédiée à la sélection du maitre d'œuvre (L.Tetaud) et au lancement des 1ères études visant à mettre à nu le bâti, prévoir une isolation thermique extérieure, un bardage bois et une façade végétalisée. Coût de l'opération estimé à **776 363** € TTC.

CHAMBRE FUNÉRAIRE

Des travaux essentiels

Pour tenir compte des besoins exprimés depuis plusieurs années par le délégataire, les élus ont acté une extension de l'équipement à vocation sociale. Les travaux prévoient d'agrandir le hall d'accueil, de créer un troisième salon, de régler les problèmes acoustiques, d'aménager un vestiaire et bureau pour le personnel, de mettre aux normes PMR. Coût opération : 602 000 € TTC. L'objectif est de limiter au maximum la durée du chantier, car durant les travaux, les familles devront se tourner vers l'établissement de Bourcefranc, dont les prestations sont plus coûteuses. Le début des travaux est envisagé en novembre 2026.

AÉRODROME

Les travaux d'amélioration

En 2025, les travaux sur le site ont permis un agrandissement de l'aire d'avitaillement, une modification du taxiway dédié à la bande ULM, un élargissement de l'accès au hangar pour les avions et le lancement d'un audit technique de l'état de la piste en vue de réaliser des travaux d'entretien et de confortement

Cet audit a mis en évidence la nécessité d'un entretien lourd de la piste principale. Les travaux envisagés visent une optimisation de l'évacuation des eaux pluviales et une restauration de la fonctionnalité de la piste grâce à des opérations de compactage. La solution retenue permet de garantir la sécurité et la responsabilité de la plateforme, tout en évitant une interruption prolongée de son exploitation. **Opération budgétisée à 85 000€**.



JANVIER | Remise des médailles aux agents pour 20 et 30 ans de service public



MARS | Point presse tri hors foyer



AVRIL | Ultra-trail de l'île d'Oléron



JUIN | Signature convention insularité



AOÛT | Inauguration Maison de l'enfance



OCTOBRE | Oléron ligue emploi



NOVEMBRE | Forum de l'habitat et de l'énergie



DÉCEMBRE | Inauguration de la crèche Boule de gomme

ÎLE D'OLÉRON
COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

59 route des Allées
17310 Saint-Pierre d'Oléron
05 46 47 24 68
cdc-oleron.com

Suivez-nous sur Facebook :
@communautede.liledoleron

Inscrivez-vous à notre newsletter :
cdc-oleron.com

Création CdC de l'île d'Oléron - Impression ION - Ne pas jeter sur la voie publique